

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C.-19), que lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **13 mai 2024, à 16 h 30**, au 40, avenue Parent, à Port-Cartier, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023 y seront déposés.

DONNÉ À PORT-CARTIER, ce 2^e jour du mois de mai 2024.

La greffière,

M^e Ariane CAMIRÉ

AC/--